

REGULATION PARTNERS

La réglementation est plus que jamais au coeur de la stratégie, de l'organisation et du développement des établissements bancaires et financiers, des acteurs de l'assurance et des mutuelles.

Regulation Partners est un cabinet de conseil spécialisé dans les domaines de la réglementation bancaire et financière et de la gestion des risques. Nous intervenons pour tout type d'établissements régulés, du dossier d'agrément aux contrôles délégués... Nous opérons également auprès des établissements de crédit, établissements de paiement et de monnaie électronique, des sociétés de gestion d'actifs et des sociétés de financement, mutuelles d'assurances et intermédiaires sur des missions stratégiques liées à la mise en place des nouvelles réglementations.

Nous intervenons sur des missions très variées grâce à un large champ d'expertise. En tant qu'organisme de formation déclaré auprès du préfet de région d'Ile de France et certifié Qualiopi, nous tenons des formations régulières sur des thèmes liés aux risques et à la réglementation.

Regulation Partners vous accompagne de la réflexion stratégique sur les évolutions réglementaires et leurs impacts à la mise en place des dispositifs les plus performants.

Le cabinet a fait ses preuves depuis sa création en 2011 par Marie-Agnès Nicolet. Nos domaines d'expertise sont très étendus sur les sujets en lien avec la réglementation des sociétés bancaires et financières : gestion des risques, gouvernance, lutte anti-blanchiment, conformité, lutte contre la fraude et lutte contre la corruption, pratiques commerciales, normes de solvabilité et liquidité, plans préventifs de rétablissement, protection des données de la clientèle (RGPD), services de paiement (DSP 2) et services d'investissement (MIF2)...

Le cabinet travaille également dans le cadre du développement des fintechs, en trouvant pour les sociétés innovantes le cadre réglementaire le plus adapté et optimisé.

 **Créé en 2011 par Marie-Agnès Nicolet**

 **+ de 250 clients**

 **Une équipe d'experts salariés**

 **Expertise, qualité, adaptabilité, rapidité, éthique**

CONTACT

Marie-Agnès NICOLET

Présidente de Regulation Partners

Mob. +33 6 58 84 77 40 / Tel. + 33 1 46 22 65 34

Mail : communication@regulationpartners.com

NOS FORMATIONS

- Afin de former les équipes, le management et les administrateurs des institutions bancaires et financières, nous organisons régulièrement des formations certifiées Qualiopi sur différents thèmes en adaptant toujours nos contenus aux évolutions des réglementations et des métiers.
- Notre calendrier de formations est adaptable à vos besoins. Nous proposons des formations mensuelles sur des thèmes précis issus de notre programme déclinable en formations en intra qui seront totalement adaptées à votre activité.
- Les thèmes de ces formations sont aussi variés que nos domaines de compétences. Nous nous adaptons à votre activité et à vos besoins et attentes.
- Nous disposons d'un outil e-learning qui nous permet de pouvoir vous proposer des formations sous un format différent.

NOS MISSIONS

Contrôles délégués
Cartographies de risques
Audits internes externalisés
Contrôle interne
Dossiers d'agrément
Procédures
Externalisation KYC, analyse d'alertes
Normes de solvabilité
Codes de déontologie...

NOS CLIENTS

Etablissements de crédit
Entreprises d'investissement
Sociétés de financement
Etablissements de paiement
Etablissements de monnaie électronique
Sociétés d'assurances
Mutuelles
Sociétés de Gestion de Portefeuille
IOBSP, IAS, CIF, CIP, IFP
Fintechs
PSFP

VEILLE REGLEMENTAIRE

Pour chaque texte, une synthèse fait ressortir les points majeurs.
Les dates de publication, de signature et d'entrée en vigueur sont précisées.
Les entités concernées et les thèmes couverts sont rappelés en début de fiche

NOS OUTILS

Outil de filtrage gel des avoirs et PPE
Automatisation des reportings réglementaires (AIFM, FICOBA, EAI, OPC2 ...)
Intelligence Artificielle
Automatisation KYC
Automatisation des contrôles de conformité
Outil de Pseudonymisation